Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 13

Buchbesprechung: Bibliogaphie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Récapitulation

Recettes ordinaires Recettes extraordinaires					
	']	Cota	al		 Fr. 361 100 36
Dépenses ordinaires Dépenses extraordinaires					
		Γot	al		Fr. 361 014 15

Balance.

Recettes de l'exerc. Fr.	361 100 36	Dép. de l'exerc. Fr.	361 014 15
Solde exerc. préc. »	44 65	Solde en caisse. »	130 86
Balance Fr. 5	361 145 01	Balance F	r. 361 145 01

Fribourg, le 15 juin 1921.

Le président du Comité, M. Berset.

BIBLIOGRAPHIE

Heimatschutz. — Le dernier numéro du Heimatschutz, la Ligue pour la protection de la Suisse pittoresque, s'ouvre par un article en français et en allemand intitulé: Le touriste dans les Alpes et la flore alpestre. L'auteur, M. le professeur Rytz, adresse à tous les voyageurs qui parcourent les Alpes un vibrant appel en faveur de la protection des fleurs de nos montagnes. Il montre, au moyen d'exemples frappants, quels ravages irréparables causent à la flore alpestre certains touristes déraisonnables qui pillent aveuglément non seulement les espèces les plus rares, mais toutes les fleurs indistinctement et font ainsi preuve d'un manque total de respect pour la beauté de la nature. Les exhortations de M. Rytz et ses conseils s'adressent surtout à la jeunesse. Cet article est un guide excellent pour tous ceux qui font des excursions dans la montagne. — Un autre article, richement illustré, est consacré au costume campagnard. M. Martin Gyr, d'Einsiedeln, commente et explique les costumes reproduits, et montre en particulier comment les costumes populaires, dans la Suisse primitive, pourraient et devraient être conservés. Cette étude, d'une valeur indiscutable au point de vue des traditions populaires, montre aussi que le Heimatschutz peut exercer, dans ce domaine également, une heureuse influence. — Un appel est ensuite adressé aux amis du Heimatschutz qui sont en même temps des admirateurs de Gottfried Keller. Un modeste monument commémoratif sera élevé à celui qui ne fut pas seulement notre poète national, mais encore un des plus nobles représentants de la culture suisse; c'est en 1919, à l'assemblée générale du Heimatschutz, que la section zurichoise fut chargée de l'exécution de ce projet. La pierre portera cette inscription : « Au poète et au génie protecteur de sa patrie, Gottfried Keller, à l'occasion du 100me anniversaire de sa naissance. » Elle s'élèvera sur l'une des crêtes de l'Utliberg, à l'endroit où l'on voyait jadis le château de Manegg.

Dictionnaire historique du Parler neuchâtelois et suisse romand, par W. Pierrehumbert, instituteur. Publié par la Société d'Histoîre du canton de Neuchâtel. En souscription chez Attinger, frères, éditeurs, Neuchâtel.

Nous venons de recevoir la fin du fascicule I du Dictionnaire que publie la Société d'Histoire du canton de Neuchâtel, chez Attinger, frères, éditeurs, à Neuchâtel. On se souvient que lorsque la première feuille parut, il y a deux mois, la presse n'eut que des éloges pour son auteur M. William Pierrehumbert. Elle louait, en particulier, la valeur scientifique et l'intérêt historique de cet ouvrage en même temps que l'étendue de l'enquête entreprise par M. Pierrehumbert. Les feuilles 2 et 3 qui viennent de paraître ne le cèdent en rien à la précédente. C'est toujours la même sûreté d'information et la même ordonnance claire et systématique des articles. Ceux-ci, émaillés de citations pittoresques, évoquent à la lecture un passé chez nos prosateurs romands; ils contiennent, parfois, une partie encyclopédique, tel l'article Ban, des plus neuves et des plus intéressantes.

* *

Le Négrillon. Bulletin mensuel illustré, pour la jeunesse, publié par la Sodalité de Saint-Pierre Claver en faveur des Missions d'Afrique. Paraît en français, italien, anglais, polonais, allemand, tchèque, slovène et hongrois. Honoré de la bénédiction des Papes Pie X et Benoît XV. — Abonnement annuel ordinaire : 2 francs.

Sommaire du numéro de juin: Aux chers enfants de la Première Communion. — L'intronisation du Sacré-Cœur dans les Missions africaines (lettre). — Une fondation près du lac Kivou, par le R. P. Classe, des Pères Blancs. — Préparé par sa mère, par le R. P. Coudanes, S. J. — Petits nègres servants de messe. — Une leçon de Bible chez les nègres.

Illustrations: Sœur faisant prier un enfant nègre. — Construction d'une huttè africaine. — Un attelage de bœufs africains. — Fabrication des hosties, au Congo belge.

AVIS

Les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire et secondaire sont convoqués en assemblée ordinaire le samedi 2 juillet, à $1^{-1/2}$ heure, dans la grande salle de l'hôtel des Merciers, à Fribourg.

Tractanda:

1º Rapport administratif; 2º Approbation des comptes de 1920; 3º Nomination de la Commission vérificatrice; 4º Revision de la loi : discussion préalable; 5º Renouvellement du comité; 6º Divers.

Le Comité.

Fédération cantonale fribourgeoise des maîtres de gymnastisque.

L'assemblée annuelle ordinaire aura lieu le 2 juillet, à 10 heures du matin, Brasserie Peyer, à Fribourg.

Tractanda:

1º Nominations statutaires; 2º Approbation des comptes; 3º Fixation de la cotisation annuelle; 4º Propositions éventuelles.

Le Comité.